

Le 21 juillet 2021



**Objet : Demande d'accès du 25 mai 2021**  
**N/D : 218283DAJ**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande du 25 mai dernier visant à obtenir une copie des documents suivants :

- Les échanges (courriels, lettres, avis, etc.) avec le ministère de la Famille concernant les masques MC9501;
- Les échanges (courriels, lettres, avis, etc.) avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) concernant les masques MC9501 envoyés dans les services de garde.

Vous trouverez donc ci-joint une copie des documents qui répondront aux deux points de votre demande.

Conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, les documents ont été élagués et dépersonnalisés afin de protéger le caractère confidentiel ou personnel de certains renseignements qu'ils contiennent.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours et les articles pertinents.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le substitut de la responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels,



Rose-Marie Giroux Fortin, Avocate

Pour : Yohan Nolet, Avocat

*yohan.Nolet@cnesst.gouv.qc.ca*

Tél. : 418 266-4900, 7167

Télec. : 418-528-7245

YN/el

p.j.

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

Commission d'accès à l'information  
Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741  
Télec : (418) 529-3102

#### MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information  
Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196  
Télec : (514) 844-6170

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre A-2.1

# **LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

## **CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

### **SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**53.** Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

L.R.Q., chapitre A-2.1

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES  
ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA  
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS  
PERSONNELS**

**CHAPITRE III  
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**SECTION I  
CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS  
PERSONNELS**

**54.** Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

**De :** [Luc Desbiens \(MSSS\)](#)  
**A :** A [redacted]  
**Cc :** B [redacted]; [francois.st-cyr@cag.gouv.qc.ca](mailto:francois.st-cyr@cag.gouv.qc.ca); [Éric Sirois](#); [Mélanie Saint-Amour \(MSSS\)](#)  
**Objet :** RE: Rapport de l'IRSST de PFE masque MC9501 lot de Avril 2020(pulvérisation final pour la demande E820110 )  
**Date :** 1 mars 2021 17:43:34  
**Pièces jointes :** [image004.png](#)

---



Bonjour M. A [redacted],

L'investigation est toujours en cours et il est trop tôt pour tirer des conclusions.

Salutations.

*Luc Desbiens, ing.*  
Sous-ministre adjoint

Direction générale des infrastructures, de la logistique,  
des équipements et de l'approvisionnement

Ministère de la Santé et des Services sociaux

930, chemin Sainte-Foy, 5<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1S 2L4

Téléphone : 581 814-9100 poste 61161

Courriel : [luc.desbiens@msss.gouv.qc.ca](mailto:luc.desbiens@msss.gouv.qc.ca)

**Avis de confidentialité**

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles.  
Si vous l'avez reçu par erreur et qu'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement  
l'expéditeur et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer de courriel seulement si nécessaire.

---

**De :** A [redacted]

**Envoyé :** 1 mars 2021 14:47

**À :** Luc Desbiens (MSSS) <[luc.desbiens@msss.gouv.qc.ca](mailto:luc.desbiens@msss.gouv.qc.ca)>; [francois.st-cyr@cag.gouv.qc.ca](mailto:francois.st-cyr@cag.gouv.qc.ca);  
[eric.sirois\\_cnesst.gouv.qc.ca](mailto:eric.sirois_cnesst.gouv.qc.ca) <[eric.sirois@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:eric.sirois@cnesst.gouv.qc.ca)>; Mélanie Saint-Amour (MSSS)  
<[melanie.saint-amour@msss.gouv.qc.ca](mailto:melanie.saint-amour@msss.gouv.qc.ca)>

**Cc :** B [redacted]

**Objet :** Rapport de l'IRSST de PFE masque MC9501 lot de Avril 2020(pulvérisation final pour la  
demande E820110 )

**Avertissement automatisé :** Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour à tous,

À la demande de Eric Sirois de la CNESST, j'ai envoyé à l'IRSST un autre échantillon de masque MC9501 du premier 32 millions de masques livrés en Avril en Mai 2020 soit avec une date de fabrication le 23 Avril 2020 (Batch20200423) juste pour être certain des résultats. Veuillez le rapport de l'IRSST du masque MC9501.

On voit bien que ce test démontre que nos masques ont un taux de filtration des particules à 78,2% supérieur vs le critère acceptable de 60% selon le tableau de L'IRSST. De plus, la respirabilité (Delta P) est à 0,42 et doit être plus petit que 1,42 mbar.

Ce résultat est que beaucoup supérieur aux résultats de PFE à 20% obtenu et envoyé aux Ministère de la Famille en Décembre par la CNESST de l'IRSST. Ce présent résultat de 78% va dans le même sens que celui des masques tester en Avril par Sigma Sant/le CIUSSS de la Montérégie Ouest et par la suite par la CNESST avant Septembre 2020.

En somme, ce test avec ceux que nous vous avons fourni du Nelson Lab (deux tests excluant le test de Jean Coutu/Métro celui-ci pour reconfirmer la position de la CNESST de permettre à Metro d'utiliser nos masques en Janvier) démontrent encore une fois que ce n'était pas toute la majorité des masques du premier 32 millions qui étaient défectueux mais qu'une petite quantité. Nous avons aussi appelé plusieurs fabricants de masques en Amérique du Nord et une erreur de production de 1% est tout à fait normal (1% de 32 millions de masque est quand même 320 000 unités et je ne pense pas que nous avons eu ça dans ce lot). De plus, il faut prendre en considération que tous les tests de l'IRSST sont des tests de qualité.

En rétrospective, je suis très déçu et je me demande encore pourquoi basé sur un rapport de qualité une personne de la CNESST a envoyé une recommandation basé un test de qualité de ce genre au Ministère de la Famille (PFE à 20%)?

Demain, j'irais chez l'entrepôt de Transport Robert à St-Bruno analyser les 4 palettes de masques du premier 32 millions pour estimer environ quel serait le pourcentage de masques de mauvaise qualité sur une base d'observation visuelle.

Par conséquent, il serait prudent d'attendre à demain pour statuer sur la quantité de masque non conforme mais une différence de 58% de PFE entre deux tests du même lot (78% vs 20%) par le même laboratoire est énorme selon moi.

Bien à vous

A

ATES Medical

Member of Group Ates: Benrikal, Ates Medical, BioLacidem and Go Medical

Research, Manufacturer, Distributor of

Coronary, Endovascular, Pneumology and ENT interventional products

50 De La Rabastalière Est, Bur 22 A

St-Bruno, Québec

J3V 2A5

Tel: 450-482-4044

Cell

Fax:514-221-4079

Website: [www.groupates.org](http://www.groupates.org)

À la section 7 de la page 5 de 7 vous trouverez les résultats.

**De :** [Caroline Clark](#)  
**A :** [Marie-Josée Gravel](#); [Éric Sirois](#)  
**Objet :** Fwd: masques de procédures non conformes  
**Date :** 22 décembre 2020 12:08:17

---

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

---

**De :** danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>  
**Envoyé :** Tuesday, December 22, 2020 12:07:45 PM  
**À :** Caroline Clark <caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>  
**Objet :** RE: masques de procédures non conformes

Parfait. À plus tard.

---

**De :** Caroline Clark [mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 22 décembre 2020 12:04  
**À :** Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>  
**Cc :** Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>; Lachance, Annie <Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca>; Lalande, Nadine <nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca>  
**Objet :** Re: masques de procédures non conformes

Bonjour madame Dubé

J'ai bien pris note de demande. Est-ce possible de prévoir une rencontre TEAMS cet après midi après 15h? Nous pourrions alors prévoir la réponse appropriée.

Je vous souhaite une belle journée

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

---

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](#) <[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](#)>  
**Envoyé :** Tuesday, December 22, 2020 11:26:27 AM  
**À :** Caroline Clark <[caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca](#)>  
**Cc :** [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](#) <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](#)>; [Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](#) <[Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](#)>; [nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](#) <[nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](#)>  
**Objet :** TR: masques de procédures non conformes

Bonjour Mme Clark,

Serait-il possible de se parler rapidement de cette demande à laquelle nous souhaiterions pouvoir répondre aujourd'hui. Je viens d'en discuter avec Bruno Faucher qui m'indiquer qu'un processus de tests a été institué depuis septembre et que la CNESST devrait être en mesure de confirmer la conformité.

Au besoin, nous pourrions prévoir une courte rencontre TEAMS, ou vous pouvez me joindre par cell.

438-226-4914.

Un grand merci.

**Danielle Dubé**

Sous-ministre adjointe

Sous-ministériat du soutien à la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance

Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Tél. : 418 528-7100 poste 2800

---

**De :** Guirguis Boucher, Odette

**Envoyé :** 22 décembre 2020 09:57

**À :**  <[francois.demers@csn.qc.ca](mailto:francois.demers@csn.qc.ca)>

**Cc :** Bruno Faucher - CNESST (<[Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>)

<[Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>; Vien, Louis-Philippe <[louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca)>;

Dufresne, Patrick <[patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA)>; Dubé, Danielle

<[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>

**Objet :** TR: masques de procédures non conformes



Bonjour,

Des vérifications sont effectuées et je vous reviens rapidement à ce sujet.

Bonne journée

**Odette Guirguis Boucher, CRHA**

Directrice de la main-d'oeuvre

Ministère de la Famille

Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701

Télécopieur : (514) 864-8092

[odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca](mailto:odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca)

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

---

De : A [REDACTED]

Envoyé : 22 décembre 2020 09:37

À : Dufresne, Patrick <[patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA)>; Bruno Faucher <[Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>; Vien, Louis-Philippe <[louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca)>; Guirguis Boucher, Odette <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)>

Cc : B [REDACTED]; C [REDACTED]

Objet : masques de procédures non conformes

Bonjour,

On m'a avisé que dans la région de l'Abitibi, les masques de procédures envoyé par le MFA ne répondent pas aux normes de sécurité imposées (ASTM F2100 ou EN14683 type 2R). Pouvez-vous nous fournir un certificat de conformité des masques distribués? À défaut, pouvez-vous nous confirmer que des masques conformes seront distribués dans les CPE, et ce, le plus rapidement possible? En attendant, nous devons demander aux employeurs d'acheter des masques conformes aux normes de sécurité et interpeller les inspecteurs de la CNESST si ce n'est pas fait.

Bonne journée

A [REDACTED]

Conseiller syndical FSSS-CSN  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Québec, le 7 janvier 2021

Madame Valérie Grenon  
Présidente  
Fédération des intervenants en petite enfance du Québec  
Centrale des syndicats du Québec  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3

**Objet : Masques MC9501 non conformes**

---

Madame la présidente,

J'ai pris connaissance de votre correspondance du 23 décembre 2020 avec grand intérêt. D'abord, sachez que la CNESST partage vos préoccupations en ce qui a trait à la non-conformité de masques de procédure MC9501. Il importe de souligner que la CNESST est l'organisme gouvernemental qui s'est fait confier l'administration du régime en santé et sécurité du travail et n'est pas un organisme de certification. En matière de prévention, elle est chargée notamment de s'assurer de la conformité à la Loi sur la santé et la sécurité du travail et à ses règlements et de veiller à la prise en charge de la santé et la sécurité du travail par les milieux de travail. Ainsi, la CNESST prend cette situation très au sérieux.

Depuis le début de la pandémie reliée à la COVID-19, la CNESST travaille de concert avec la Direction générale de la Santé publique et l'Institut national de santé publique du Québec afin de soutenir les milieux de travail dans la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail.

De prime abord, la qualité de fabrication des masques de procédure ou médical doit être attestée afin de garantir un niveau de protection minimale contre la COVID-19. Depuis septembre dernier, en raison de possible contrefaçon, le Centre d'acquisitions gouvernementales a fait appel à l'expertise du laboratoire de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) pour tester les masques acquis avant de procéder à leur distribution, notamment pour s'assurer de protéger la santé et assurer la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Or, le 22 décembre, il a été porté à l'attention de la CNESST que des résultats de tests réalisés par l'IRSST sur des masques MC9501 démontraient une variation de la qualité de filtration pour certaines tailles de particules, ce qui a conduit à leur non-conformité.

/2

Il faut bien comprendre que cela ne signifie pas que tous les masques MC9501 distribués depuis mars n'étaient pas conformes et qu'ils ne protégeaient pas la travailleuse ou le travailleur du risque de contamination de la COVID-19.

Par ailleurs, les travailleurs atteints de la COVID-19 qui auraient été infectés par le fait ou à l'occasion de leur travail peuvent avoir droit aux prestations et services habituels offerts par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Pour que la réclamation soit admissible, la démonstration que la COVID-19 a été contractée dans le milieu de travail doit être faite par prépondérance de preuve. À cette fin, la CNESST effectue une analyse, qui prend en considération les particularités inhérentes à chaque réclamation, suivant l'ensemble de la preuve factuelle et médicale présentée par le travailleur et l'employeur. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la section Indemnisation des Questions et réponses – COVID-19 de la CNESST, à l'adresse suivante :


<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/coronavirus.aspx>

Rappelons que dans le contexte de la COVID-19 et considérant les directives sanitaires gouvernementales de santé publique, la CNESST a le souci de mettre en œuvre des moyens référant aux règles de l'art pour outiller les milieux de travail afin de protéger la santé et assurer la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Ainsi, la trousse d'outils COVID-19, dont le guide sur les normes sanitaires pour les services de garde se veut un outil de soutien pour votre secteur d'activité. Il est à noter que le contenu peut être actualisé en fonction de l'état des connaissances et s'harmoniser aux mesures de prévention édictées par la Direction générale de la Santé publique. Nous vous invitons à consulter cette trousse régulièrement pour être au fait de tout changement :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-services-garde.aspx>

Veuillez agréer, madame La présidente, l'expression de mes sentiments les meilleures.

Le vice-président à la prévention,

A handwritten signature in blue ink, reading "Luc Castonguay". The signature is fluid and cursive, with a distinct underline at the end.

Luc Castonguay

c.c. Mme Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction, CNESST  
M. Claude Beauchamp, vice-président à l'indemnisation et à la réintégration au travail,  
CNESST  
Mme Caroline Clark, directrice générale de la gouvernance et du conseil stratégique en  
prévention, CNESST

**De :** Charles Labrecque  
**A :** ["antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca"](mailto:antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca)  
**Cc :** [Mélanie Saint-Amour \(MSSS\)](#); [Éric Sirois](#)  
**Objet :** Masque MC 9501  
**Date :** 5 janvier 2021 13:24:00  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)

---

Bonjour,

Nous avons été interpellés durant le temps des fêtes au sujet de masques MC 9501. Certains de ces masques auraient été testés et n'auraient pas répondu aux critères de l'IRSST. Considérant que ces masques se seraient retrouvés dans les milieux de travail, je me demandais si ces masques ont été distribués par vous ou le CAG ou si les masques étaient issus d'autres sources d'approvisionnement (approvisionnement interne) et si les intervenants avaient connaissance des résultats avant la distribution des masques [erreur de distribution (ce type de situation peut survenir) ou si la distribution est antérieure au test de l'IRSST].

De plus, à la lumière des informations s'étant retrouvées dans les médias, un fournisseur (ATES medical) nous a rejoints et nous a fourni des résultats de tests effectués en vertu de la norme ASTM et ces essais semblaient conformes. Dans ces circonstances, je me demandais si vous pouvez me confirmer si les masques fournis provenaient de ce fournisseur.

Merci de votre aide!

Salutations!



**Charles LABRECQUE , chimiste, CIH**

**Conseiller expert en prévention-inspection**

Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat  
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail  
1199, rue De Bleury, 3e étage  
Montréal (Québec) H3B 3J1  
514 906-3080, 2298

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

**De :** [Antoine Rochette \(MSSS\)](#)  
**A :** [Charles Labrecque](#)  
**Cc :** [Mélanie Saint-Amour \(MSSS\)](#); [Éric Sirois](#); [mohcine.elgarch](#)  
**Objet :** RE: Masque MC 9501  
**Date :** 11 janvier 2021 08:04:53  
**Pièces jointes :** [image003.png](#)

---

Bonjour,

Les masques MC 9501 ont été distribués par nous (le MSSS) et par la suite par le CAG à l'entrepôt du Ministère de l'éducation. Il est également possible que les masques soient issus de d'autres sources d'approvisionnement, mais nous n'avons pas cette information.

La distribution des masques MC 9501 était antérieure aux derniers tests de L'IRSST. Depuis, les résultats des tests, aucun autre masques n'a été distribué par le MSSS à l'entrepôt du Ministère de l'éducation.

Les masques MC 9501 proviennent bien du fournisseur (ATES Medical) . À ce sujet, nous (le MSSS) avons une rencontre avec le fournisseur (ATES) cette semaine. Pour notre part, nous continuons nos recherches afin de bien comprendre les derniers résultats des tests de l'IRSST, dont une erreur d'échantillonnage pour la réalisation des tests à l'entrepôt.

Merci



*Antoine Rochette*

Analyste d'affaires Contractuel  
Direction du génie biomédical, de la logistique et de l'approvisionnement

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
930, chemin Sainte-Foy, 5e étage  
Québec (Québec) G1S 2L4  
| Courriel: [antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca](mailto:antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca)  
| Téléphone : 581-814-9100 poste 61012

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles.

Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel.

[Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.](#)

---

**De :** Charles Labrecque <[charles.labrecque@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:charles.labrecque@cnesst.gouv.qc.ca)>  
**Envoyé :** 5 janvier 2021 13:24  
**À :** Antoine Rochette (MSSS) <[antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca](mailto:antoine.rochette.contractuel@msss.gouv.qc.ca)>  
**Cc :** [Mélanie Saint-Amour \(MSSS\)](#) <[melanie.saint-amour@msss.gouv.qc.ca](mailto:melanie.saint-amour@msss.gouv.qc.ca)>; [eric.sirois\\_cnesst.gouv.qc.ca](#) <[eric.sirois@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:eric.sirois@cnesst.gouv.qc.ca)>  
**Objet :** Masque MC 9501

**Avertissement automatisé :** Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour,

Nous avons été interpellés durant le temps des fêtes au sujet de masques MC 9501. Certains de ces masques auraient été testés et n'auraient pas répondu aux critères de l'IRSST. Considérant que ces masques se seraient retrouvés dans les milieux de travail, je me demandais si ces masques ont été distribués par vous ou le CAG ou si les masques étaient issus d'autres sources d'approvisionnement (approvisionnement interne) et si les intervenants avaient connaissance des résultats avant la distribution des masques [erreur de distribution (ce type de situation peut survenir) ou si la distribution est antérieure au test de l'IRSST].

De plus, à la lumière des informations s'étant retrouvées dans les médias, un fournisseur (ATES medical) nous a rejoints et nous a fourni des résultats de tests effectués en vertu de la norme ASTM et ces essais semblaient conformes. Dans ces circonstances, je me demandais si vous pouvez me confirmer si les masques fournis provenaient de ce fournisseur.

Merci de votre aide!

Salutations!



**Charles LABRECQUE , chimiste, CIH**

**Conseiller expert en prévention-inspection**

Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat  
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail  
1199, rue De Bleury, 3e étage  
Montréal (Québec) H3B 3J1  
514 906-3080, 2298

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)  
**A :** [Caroline Clark](mailto:Caroline.Clark); [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)  
**Cc :** [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca); [Marie-Josée Gravel](mailto:Marie-Josée.Gravel); [nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca); [Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca); [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)  
**Objet :** RE: Lignes masques.docx  
**Date :** 22 décembre 2020 18:27:12  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[Lignes-comm-2020-2021-Masques-MC9501-non-conformes-FINAL.DOCX](#)  
[Courriel-reseau-masques-MC9501-VF.DOCX](#)

---

Comme convenu,

Voici les documents transmis. Je vous ferai suivre également le courriel transmis à la CSN.  
[REDACTED]. Vous pouvez communiquer avec mon adjointe Vanessa Roy au besoin, et je prendrai mes messages périodiquement.

Bonne soirée!

---

**De :** Caroline Clark [mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 22 décembre 2020 17:38  
**À :** Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>; Blackburn, Julie <julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>  
**Cc :** Roy, Vanessa <vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Gravel <marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca>; Lalande, Nadine <nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca>; Lachance, Annie <Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca>; Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>  
**Objet :** Re: Lignes masques.docx

C'est toujours agréable de collaborer avec vous.

Joyeuses fêtes également

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

---

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca) <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>  
**Envoyé :** Tuesday, December 22, 2020 5:36:09 PM  
**À :** [Caroline Clark](mailto:Caroline.Clark) <[caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca)>; [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca) <[julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)>  
**Cc :** [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca) <[vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)>; [Marie-Josée Gravel](mailto:Marie-Josée.Gravel) <[marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca)>; [nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca) <[nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca)>; [Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca) <[Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca)>; [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA) <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)>

Merci Mme Clark,

Nous procéderons donc avec le texte mis à jour. Nous avons effectivement vérifié aujourd'hui

auprès du CAG la conformité des fournitures livrées en décembre.

Je vous partagerai les documents transmis au réseau, de même que les messages préparés pour notre service des renseignements et pour le représentant de la CSN.

Un grand merci de votre collaboration. Joyeuses fêtes.

---

**De :** Caroline Clark [<mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>]

**Envoyé :** 22 décembre 2020 17:28

**À :** Dubé, Danielle <[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>; Blackburn, Julie <[julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)>

**Cc :** Roy, Vanessa <[vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)>; Marie-Josée Gravel <[marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca)>

**Objet :** RE: Lignes masques.docx

Bonjour,

Vous trouverez nos commentaires inscrits au document.

Je demeure disponible

Merci



**Caroline Clark**

**Directrice générale**

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention  
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail  
2710, rue Bachand, 1e étage  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6  
450 771-3900 poste 3956

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

---

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca) <[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 22 décembre 2020 16:42

**À :** Caroline Clark <[caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca)>; [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)

**Cc :** [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)

**Objet :** RE: Lignes masques.docx

Vérifications en cours. Étrange quand même...

---

**De :** Caroline Clark [<mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>]

**Envoyé :** 22 décembre 2020 16:32

**À :** Dubé, Danielle <[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>; Blackburn, Julie <[julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)>  
**Cc :** Roy, Vanessa <[vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)>  
**Objet :** RE: Lignes masques.docx

Village des petits lutins et non Monde des petits lutins, désolée



**Caroline Clark**

**Directrice générale**

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention  
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail  
2710, rue Bachand, 1e étage  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6  
450 771-3900 poste 3956

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

---

**De :** Caroline Clark

**Envoyé :** 22 décembre 2020 16:30

**À :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca); [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)

**Cc :** [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)

**Objet :** RE: Lignes masques.docx

Est-ce possible pour vous de me confirmer qu'il s'agit du CPE « Le monde des petits lutins » et de me donner le nom de l'inspecteur, si possible, qui serait intervenu dans le CPE en question car après discussion avec la région, nous n'avons aucune intervention dans ce CPE depuis mai dernier. Ce faisant, je me questionne sur la façon dont la non-conformité du masque a été déterminée puisque l'accès à la base est très restreint (je ne remets pas en question la conclusion mais les lignes doivent refléter la situation à ce sujet).

Merci



**Caroline Clark**

**Directrice générale**

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention  
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail  
2710, rue Bachand, 1e étage  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6  
450 771-3900 poste 3956

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

---

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca) <[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 22 décembre 2020 15:48

**À :** Caroline Clark <[caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca)>; [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)

**Cc :** [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca)

**Objet :** TR: Lignes masques.docx

Pour commentaires.

---

**De :** Roy, Vanessa

**Envoyé :** 22 décembre 2020 15:46

**À :** Lalande, Nadine <[nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca)>; Dubé, Danielle

<[danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)>; Lachance, Annie <[Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca)>; Guirguis

Boucher, Odette <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)>

**Objet :** Lignes masques.docx



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

**Non-conformité des masques de procédure MC9501 distribués de mai à fin novembre 2020****À l'intention :**

- Centre des services à la clientèle et des plaintes
- Du personnel des directions des services à la clientèle
- Du Secrétariat général et des affaires institutionnelles

**Éléments d'information****Contexte**

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

**Lignes de communication**

- Le Ministère s'est rapidement concerté avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour faire les vérifications nécessaires.
- Après vérification, les masques en question sont effectivement non conformes aux critères de qualité mis en place pour les tests réalisés par l'IRSST.
- Des tests effectués en octobre sur les trois critères évalués soient la pulvérisation, la filtration et la respirabilité, ont démontré une efficacité de filtration insuffisante pour certaines tailles de particules. Cela a conduit à la non-conformité de ce modèle de masques.
- L'accès aux résultats de ces tests a été mis à la disposition des inspecteurs de la CNESST dans la semaine du 21 décembre 2020.
- Le Ministère a immédiatement demandé au réseau des SGEE, le 22 décembre 2020, de ne plus utiliser les masques MC9501. À cet effet, un avis de retrait a été envoyé par courriel au réseau des SGEE – centres de la petite enfance, garderies subventionnées, garderies non subventionnées et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC). Ces derniers sont invités à transmettre l'information à toute personne responsable d'un service de garde en milieu familial.
- Les masques ayant été livrés massivement dans les BC entre le 14 et le 16 décembre sont conformes. Seuls les masques MC9501 ne doivent plus être utilisés.
- Les BC sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.
- Le Ministère veillera à ce que l'ensemble des SGEE dispose de masques conformes pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).
- Rappelons que l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par les SGEE ont permis d'assurer la santé et la sécurité des enfants et du personnel. Ainsi, le taux de contamination dans le réseau s'avère toujours très bas.
- La façon dont il faut disposer des masques non conformes sera bientôt communiquée aux SGEE. Il est demandé aux SGEE d'attendre des instructions à cet effet avant de s'en départir.

Courriel à l'intention du réseau des SGEE – CPE, GS, GNS et BC

Objet :

IMPORTANT – Avis de retrait des masques de procédure MC9501

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

Selon l'information transmise par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), un des trois critères d'analyse ne rencontrait pas entièrement les exigences.

Ainsi, il vous est demandé de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501 (inscription sur la boîte). De l'information suivra sur la façon dont vous devrez en disposer.

Les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre 2020 dans les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) doivent être utilisés. Ces nouveaux masques sont sécuritaires et ils rencontrent toutes les exigences de l'IRSST. Les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.

Soyez assurés que le Ministère veillera à ce que tous les SGEE aient à leur disposition suffisamment de masques de procédure pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

**De :** A  
**A :** [Karine Perreault](mailto:Karine.Perreault@MFA.GOUV.QC.CA); [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)  
**Cc :** [Bruno Faucher](mailto:Bruno.Faucher@MFA.GOUV.QC.CA); [louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca); [patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA); [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca); [Caroline Clark](mailto:Caroline.Clark@MFA.GOUV.QC.CA); [Marie-Josée Gravel](mailto:Marie-Josée.Gravel@MFA.GOUV.QC.CA); B ; C  
**Objet :** RE: masques de procédures non conformes  
**Date :** 22 décembre 2020 14:28:26  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)

---

Bonjour,

Le CPE est le village des petits lutins. Je vous envoie les photos que j'ai des boîtes et je transfère votre courriel à la conseillère syndicale de la région afin qu'elle fasse le suivi avec l'employeur.

Merci et bonne journée

A  
Conseiller syndical FSSS-CSN  
[Redacted]  
[Redacted]

---

**De :** Karine Perreault <[karine.perreault@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:karine.perreault@cnesst.gouv.qc.ca)>  
**Envoyé :** 22 décembre 2020 14:22  
**À :** [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA); A  
**Cc :** [Bruno Faucher](mailto:Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca) <[bruno.faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:bruno.faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>; [louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca); [patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA); [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca); [Caroline Clark](mailto:Caroline.Clark@cnesst.gouv.qc.ca) <[caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca)>; [Marie-Josée Gravel](mailto:Marie-Josée.Gravel@cnesst.gouv.qc.ca) <[marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:marie-josee.gravel@cnesst.gouv.qc.ca)>  
**Objet :** RE: masques de procédures non conformes

Bonjour,

J'ai pris connaissance de vos échanges en remplacement de Bruno Faucher.

Pour compléter l'information, j'aurais besoin de connaître le numéro de lot des boîtes de masques qui ont été envoyés à ce CPE.

Est-ce possible de questionner le CPE à ce sujet ? Est-ce possible aussi de savoir de quel CPE il s'agit ?

Je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de journée.



**Karine PERREAULT**

**Adjointe au directeur de la coordination, de l'information et de la formation**

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

1199, rue De Bleury, 3e étage  
Montréal (Québec) H3B 3J1  
514-906-3010 poste 2075  
514-442-2731

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**  
[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

---

**De :** [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA) <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)>

**Envoyé :** 22 décembre 2020 09:57

**À :** [REDACTED]

**Cc :** Bruno Faucher <[bruno.faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:bruno.faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>; [louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca);  
[patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA); [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)

**Objet :** TR: masques de procédures non conformes



Bonjour,

Des vérifications sont effectuées et je vous reviens rapidement à ce sujet.

Bonne journée

**Odette Guirguis Boucher, CRHA**

Directrice de la main-d'oeuvre  
Ministère de la Famille

Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701  
Télécopieur : (514) 864-8092  
[odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca](mailto:odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca)

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

---

**De :** <sup>A</sup> [REDACTED] [REDACTED]

**Envoyé :** 22 décembre 2020 09:37

**À :** Dufresne, Patrick <[patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA)>; Bruno Faucher

<[Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca)>; Vien, Louis-Philippe <[louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto:louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca)>;

Guirguis Boucher, Odette <[Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA)>

**Cc :** <sup>D</sup> [REDACTED]; <sup>B</sup> [REDACTED]

[REDACTED]

**Objet : masques de procédures non conformes**

Bonjour,

On m'a avisé que dans la région de l'Abitibi, les masques de procédures envoyé par le MFA ne répondent pas aux normes de sécurité imposées (ASTM F2100 ou EN14683 type 2R). Pouvez-vous nous fournir un certificat de conformité des masques distribués? À défaut, pouvez-vous nous confirmer que des masques conformes seront distribués dans les CPE, et ce, le plus rapidement possible? En attendant, nous devons demander aux employeurs d'acheter des masques conformes aux normes de sécurité et interpeller les inspecteurs de la CNESST si ce n'est pas fait.

Bonne journée

A

Conseiller syndical FSSS-CSN

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.**

**De :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)  
**A :** [Caroline Clark](#)  
**Cc :** [Marie-Josée Gravel](#); [Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA); [vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca); [Marie.Gonthier@MFA.GOUV.QC.CA](mailto:Marie.Gonthier@MFA.GOUV.QC.CA)  
**Objet :** TR: Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec  
**Date :** 28 janvier 2021 15:42:51  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)  
[2021-01-15\\_ATES\\_CM9501\[3\]\[1\].pdf](#)  
[Lettre Ministre de la Famille - Retrait du masque MC 9501 dans les garderies le 23 Décembre 2020 .pdf](#)  
**Importance :** Haute

---

Madame Clark,

J'aurais besoin de vous parler rapidement sur ce dossier. Merci de me faire signe dès que possible.

---

**De :** Godin, Manon [mailto:Manon.Godin@mri.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 28 janvier 2021 15:24  
**À :** Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>  
**Objet :** TR: Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec



**Manon Godin, notaire** | Directrice  
Affaires juridiques  
Relations internationales et Francophonie  
Relations canadiennes  
Famille  
**Ministère de la Justice**

**Cellulaire. :** [REDACTED]

525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5R9  
Canada



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

---

**De :** [julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca) [<mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>]

**Envoyé :** 28 janvier 2021 14:44

**À :** [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto:danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca); [didierlambert.toni@mfa.gouv.qc.ca](mailto:didierlambert.toni@mfa.gouv.qc.ca); [Lynda.Roy@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Lynda.Roy@mfa.gouv.qc.ca); Godin, Manon <[Manon.Godin@mri.gouv.qc.ca](mailto:Manon.Godin@mri.gouv.qc.ca)>; [nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca)

**Cc :** [francois.lemelin@mfa.gouv.qc.ca](mailto:francois.lemelin@mfa.gouv.qc.ca); [Lisa.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Lisa.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca)

**Objet :** TR: Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec



Bonjour

Voir correspondance ci-jointe.

Manon, on donne suite de quelle façon?

Didier : faut faire le suivi avec CNESST et MSSS également svp.

Me faire signe dès que vous avez des infos svp.

Merci!



**Julie Blackburn**

Sous-ministre

Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

418 528-7100, poste 2700

---

**De :** Leon, Atim (Cabinet)

**Envoyé :** 28 janvier 2021 14:35

**À :** Blackburn, Julie <[julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)>

**Cc :** Lavoie, Guylaine (Cabinet) <[Guylaine.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Guylaine.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Fwd: Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec



Bonjour Julie,

J'aimerais voir avec toi quel est le suivi le plus approprié à cette requête. Faut-il informer la DAJ? Est-ce qu'une rencontre devrait avoir lieu avec cette entreprise? Et si oui, à quel niveau? De notre côté, nous avons accusé réception en attendant qu'on décide quel est le meilleur suivi.

Merci de ton aide,

**Atim León**

**Directeur de cabinet**

Cabinet du ministre de la Famille, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau, Mathieu Lacombe

425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage, Québec (QUébec, G1R 4Z1

Tél. 418-643-2181

Cell. 514-891-2846

<http://www.mfa.gouv.qc.ca>

Début du message transféré :

**De :** "Lavoie, Guylaine (Cabinet)" <[Guylaine.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Guylaine.Lavoie@mfa.gouv.qc.ca)>

**Date:** 28 janvier 2021 à 14:23:06 HNE

**À :** "Leon, Atim (Cabinet)" <[atim.leon@mfa.gouv.qc.ca](mailto:atim.leon@mfa.gouv.qc.ca)>

**Cc :** "Vallières, Dominic" <[dominic.vallieres@mfa.gouv.qc.ca](mailto:dominic.vallieres@mfa.gouv.qc.ca)>, "de la Durantaye, Antoine (Cabinet)" <[Antoine.deLaDurantaye@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Antoine.deLaDurantaye@mfa.gouv.qc.ca)>

**Objet:** TR: Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec

Je vous laisse assurer le suivi... je ne sais pas si c'est plus au niveau de la s-m....

---

**De :** A [redacted]

**Envoyé :** 28 janvier 2021 13:21

**À :** \_Boîte Cabinet de la Famille <[Ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca)>

**Cc :** B [redacted]

**Objet :** Retrait du masque MC9501 des garderies du Québec

Bonjour monsieur le Ministre,

Veuillez svp trouver en annexe notre lettre demandant une rencontre au sujet mentionné en titre.

Bien à vous

A

ATES Medical

Member of Group Ates: Benrikal, Ates Medical, BioLacidem and Go Medical

Research, Manufacturer, Distributor of

Coronary, Endovascular, Pneumology and ENT interventional products

50 De La Rabastalière Est, Bur 22 A

St-Bruno, Québec

J3V 2A5

Tel: 450-482-4044

Cell

Fax:514-221-4079

Website: [www.groupates.org](http://www.groupates.org)

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 15 janvier 2021

A [REDACTED]  
[REDACTED]  
ATES Médical  
Suite 22-A, 50 Chemin De la Rabastalière Est,  
St-Bruno, Québec (Canada) J3V 2A5

**Objet : Masques MC9501**

---

Monsieur A [REDACTED],

Le 22 décembre 2020, il a été porté à l'attention de la CNESST que des résultats de tests réalisés par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) sur un lot de masques MC9501 démontraient des résultats anormaux, ce qui ne répond pas aux critères de qualité attendus. Dans ce contexte, des autorités gouvernementales ont limité l'utilisation de masques MC9501, par exemple dans les centres de la petite enfance.

Rappelons que ces tests sont menés à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du Centre d'acquisition gouvernementale (CAG) pour confirmer la qualité des masques qu'ils distribuent.

De plus, comme des tests ont été effectués par l'IRSST en début de pandémie sur ces masques et que la qualité de ces masques était conforme, nous pouvons affirmer que ce ne sont pas tous les masques MC9501 distribués depuis mars 2020 qui n'étaient pas conformes et qui ne protégeaient pas les travailleurs du risque de contamination de la COVID-19. Dans ces circonstances, aucune directive n'a été émise par la CNESST pour empêcher l'utilisation de l'ensemble de ces masques.

Ainsi, les lots de masques MC9501 qui ne présentent pas d'enjeux peuvent continuer à être utilisés dans les lieux de travail. Ceux-ci peuvent communiquer avec leurs distributeurs pour s'assurer que les lots qu'il ont en leur possession ne présentent pas d'enjeux.

Pour plus d'informations sur les tests effectués, je vous invite à communiquer avec l'IRSST.

Veuillez agréer, Monsieur A [REDACTED], l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Éric Sirois,  
Directeur de l'hygiène du travail, CNESST

cc. Mme Mélanie Saint-Amour, Direction du génie biomédical, de la logistique et de l'approvisionnement, MSSS

M. Charles Gagné, Direction des communications et de la valorisation de la recherche, IRSST



28 Janvier 2021

Monsieur Mathieu Lacombe  
Ministre de la Famille  
425, rue Jacques-Parizeau  
4e étage  
Québec, (Québec)  
G1R 4Z1

Objet : Retrait des masques MC9501 dans les garderies du Québec articles publiées dans les journaux et dans divers médias-

Monsieur le Ministre,

Je suis [REDACTED] de la société Ates Médical Inc , distributeur autorisé de produits médicaux (nous avons notre licence d'établissement de Santé Canada depuis 2012) et fournisseur de masques de procédures MC9501 destiné au bénéfice de la clientèle du Ministère que vous représentez.

Or, le 23 décembre dernier nous apprenions par la voix de plusieurs médias que votre Ministère avait décidé de retirer des masques MC9501 fournis par notre société pour raison de non-conformité sans que nous en soyons informés au préalable et bien que des tests faits par le laboratoire américain Nelson Lab ait confirmé la conformité de ces masques selon la norme ASTM F2100-19 (certifiés FDA/CDC).

Comme vous le savez, au Canada, les équipements de protection médicaux comme les masques de procédures ou chirurgicaux sont de classe 1 et ne sont pas assujettis à la certification de Santé Canada. C'est pour cette raison que toutes les agences d'approvisionnement du Québec comme le CAG suivent la norme ASTM F2100-19 et qu'elles demandent à la CNESST de faire certains tests additionnels de qualités auprès de l'IRSST afin de prévenir la contrefaçon.

Or, il semblerait que votre décision ait été prise suite à un rapport d'un inspecteur de la CNESST et basé sur un test produit par l'IRSST qui, selon nos informations, ne nous semblait pas significatif (échantillon restreint, tests qui ne sont pas équivalents à la norme ASTM F2100-19) . De plus, je tiens à vous signaler que L'IRSST est approuvé ISO 17025 mais n'est pas accrédité pour exécuter des tests selon la norme ASTM F2100-19 ni ne possède la certification GLP (Good Lab Practice) et que conséquemment des vérifications additionnelles auraient dues être demandées et que nous en soyons informés afin de pouvoir vous apporter les précisions et informations additionnelles qui auraient certainement pu influencer votre décision.



Depuis ces événements, nous avons reçu une correspondance de la CNESST (dont la copie est attachée à cette missive) confirmant la conformité de nos masques.

Cependant, vous devez savoir que votre décision a eu des conséquences néfastes au niveau commercial et préjudiciables à la réputation de notre société et que nous avons dû faire face à de nombreuses annulations de commandes de la part de nos clients devenus très inquiets.

En conséquence nous souhaiterions vous rencontrer afin de discuter des correctifs qui pourraient être apportés afin de rétablir la situation de façon juste et équitable.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous apporterez à cette requête et demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle.

Respectueusement soumis,

A



A



ATES Medical  
50 De La Rabastalière Est, Bur 22 A  
St-Bruno, Québec  
J3V 2A5  
Tel: 450-482-4044  
Cell   
Fax: 514-221-4079  
Website: [www.groupates.org](http://www.groupates.org)

De : "[nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca)" <[nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca](mailto:nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca)>

Date : mardi 22 décembre 2020 à 18:16

Objet : IMPORTANT – Avis de retrait des masques de procédure MC9501



Bonjour,

L'information qui suit fait l'objet d'un envoi massif à l'ensemble du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (CPE, GS, GNS, BC).

\*\*

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

Selon l'information transmise par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), un des trois critères d'analyse ne rencontrait pas entièrement les exigences.

Ainsi, il vous est demandé de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501 (inscription sur la boîte). De l'information suivra sur la façon dont vous devrez en disposer.

Les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre 2020 dans les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) doivent être utilisés. Ces nouveaux masques sont sécuritaires et ils rencontrent toutes les exigences de l'IRSST. Les BC sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.

Soyez assurés que le Ministère veillera à ce que tous les SGEE aient à leur disposition suffisamment de masques de procédure pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).

\*\*

Recevez mes salutations cordiales... et Joyeuses Fêtes!

Nadine

Direction de la coordination et des relations avec les partenaires  
Ministère de la Famille

**De :** [Christian Barrette](#)  
**A :** [Manuelle Oudar](#); [Luc Castonguay](#)  
**Objet :** TR: Avis à la clientèle - Identification des masques  
**Date :** 30 mars 2021 08:42:05  
**Pièces jointes :** [AVIS Clientele Identification Masques.pdf](#)  
[image001.png](#)

---

Bonjour,

Je viens de recevoir ce message de la part du CAG.

Christian



**Christian BARRETTE**

**Vice-président à l'administration et aux communications**

Vice-présidence à l'administration et aux communications

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

524, rue Bourdages, local 220

Québec (Québec) G1M 1A1

418 266-4644

**Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail**

[cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)

---

**De :** covid.unite@cag.gouv.qc.ca <covid.unite@cag.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 30 mars 2021 08:37

**À :** Alain.Grenier@fadq.qc.ca; Alexandre.Mailhot@mce.gouv.qc.ca;

acossette@commissairelobby.qc.ca; commission.consultative@education.gouv.qc.ca;

Andree.Lelievre@mri.gouv.qc.ca; andree.taboureau@taq.gouv.qc.ca; info@cmq.gouv.qc.ca;

annie.lemieux@bei.gouv.qc.ca; "annie-claude.jauron@mern.gouv.qc.ca", Ariane

Mignolet<ariane.mignolet@ced-qc.ca>," Percheron; Etienne "

<etienne.sabourin2@cgap.gouv.qc.ca>, Fabrice Gagnon <fabrice.gagnon@toponymie.gouv.qc.ca>,"

francine.cote@tourisme.gouv.qc.ca " <Francine.Cote@tourisme.gouv.qc.ca>=?iso-8859-1?Q?

Fr=E9d=E9rick\_Gaudreau?= <media@upac.gouv.qc.ca>=?iso-8859-1?Q?Fr=E9d=E9rick\_Mangerel?="

<Frederick.Mangerel@assnat.qc.ca>,Frikia Belogbi <frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca>=?iso-8859-

1?Q?Ga=E9tan\_Gingras?= <ggingras@electionsquebec.qc.ca>=?iso-8859-1?Q?

Genevi=E8ve\_Boucher?= <genevieve.boucher@mifi.gouv.qc.ca>,"

genevieve.vezina@mcc.gouv.qc.ca " <genevieve.vezina@mcc.gouv.qc.ca>, Ginette Tanguay

<ginette.tanguay@fadq.qc.ca>, Guy Langevin <Guy.Langevin@banq.qc.ca>,Jaude Lemelin

<jaude.lemelin@ctq.gouv.qc.ca>, Jean Morency<Jean.Morency@mern-mffp.gouv.qc.ca>, =?iso-

8859-1?Q?Jean-S=E9bastien\_Dumont?=<Jean-Sebastien.Dumont@transports.gouv.qc.ca>=?iso-

8859-1?Q?Jenny\_C=F4t=E9?= <jenny.cote@mern-mffp.gouv.qc.ca>,"

joanie.sylvain@mddelcc.gouv.qc.ca " <joanie.sylvain@bape.gouv.qc.ca> , Joanne Castonguay

<csbe@csbe.gouv.qc.ca>, " Johanne Benoit "<johanne.benoit@capitale.gouv.qc.ca>, " Girardeau;

Lynda "<lynda.roy@mfa.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Marc\_Gagn=E9?="

<marc.gagne@mri.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Marc-Andr=E9\_Dowd?=<marc-andre.dowd@msp.gouv.qc.ca>, Marie-Eve Bilodeau<MARIE-EVE.BILODEAU@msp.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Dionne=2C\_Marl=E8ne?=<marlene.dionne@cslf.gouv.qc.ca>, "marlene.lefrancois@csf.gouv.qc.ca "<marlene.lefrancois@csf.gouv.qc.ca>, Maroun Shaneen<maroun.shaneen@midi.gouv.qc.ca>, Martin Langlais<martin.langlais@mapaq.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Maryl=E8ne\_Germain?=<Marylene.Germain@cse.gouv.qc.ca>, Mathieu Chabot<mathieu.chabot@cfp.gouv.qc.ca>, Michel Baillargeon<michel.baillargeon@stat.gouv.qc.ca>, " miguel.poire@cai.gouv.qc.ca "<miguel.poire@cai.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Myl=E8ne\_Martel?=<mylene.martel@mjq.gouv.qc.ca>, Nadine Desjardins<nadine.desjardins@ceec.gouv.qc.ca>, Nathalie Desjardins<nathalie.desjardins@dpcp.gouv.qc.ca>, Nathalie Savard<nathalie.savard@ceec.gouv.qc.ca>, Nathalie Snyder<nathalie.snyder@upac.gouv.qc.ca>, N ikolas Ducharme<nikolas.ducharme@mtq.gouv.qc.ca>, Pascale Cloutier<pascale.cloutier@csf.gouv.qc.ca>, " cslf@cslf.gouv.qc.ca "<cslf@cslf.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?Pierre\_Gagn=E9?=<comite.deontologie@msp.gouv.qc.ca>, " Pierre Goulet "<pierre.goulet@bei.gouv.qc.ca>, Pierre Roy <pierre.roy@curateur.gouv.qc.ca>," Sarrazin; Raymond "<raymond.sarrazin@mamh.gouv.qc.ca>," remi.bedard@cai.gouv.qc.ca "<Remi.Bedard@cai.gouv.qc.ca>," rene.beaudet@bape.gouv.qc.ca "<rene.beaudet@bape.gouv.qc.ca>," =?iso-8859-1?Q?Robert\_B=E9langer?=<robert.belanger@justice.gouv.qc.ca>, Sandra Dessources <sandra.dessources@oqlf.gouv.qc.ca>, " Sandra Melfi "<sandra.melfi@cptaq.gouv.qc.ca>, Scott Hugues <information@cm.gouv.qc.ca>," =?iso-8859-1?Q?S=E9bastien\_Lapierre?=<sebastien.lapierre@economie.gouv.qc.ca>, Sophie Boisvert<sophie.boisvert@tourisme.gouv.qc.ca>, " sophie.tremblay@finances.gouv.qc.ca "<sophie.tremblay@finances.gouv.qc.ca>, =?iso-8859-1?Q?St=E9phane\_Armanda?=<stephane.armanda@environnement.gouv.qc.ca>," =?iso-8859-1?Q?St=E9phane\_Labrie\_?=<info@cptaq.gouv.qc.ca>," =?iso-8859-1?Q?St=E9phanie\_Puchol?=<Stephanie.Puchol@cfp.gouv.qc.ca>, Sylvain Pelletier <ethique@ethique.gouv.qc.ca>, Sylvain Perigny<sylvain.perigny@education.gouv.qc.ca>," =?iso-8859-1?Q?Tchonang\_Chim=E8ne\_Nandjou?=<TchonangChimene.Nand jou@ethique.gouv.qc.ca>, Vince Parente<vince.parente@msp.gouv.qc.ca>, Vincent Lehouillier<vincent.lehouillier@msss.gouv.qc.ca>, Yanick Larose<Yanick.Larose@mcc.gouv.qc.ca>"

**Objet :** Avis à la clientèle - Identification des masques



Bonjour,

Merci de prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas.

Bonne journée,

**\_Boîte COVID Unité**

Direction générale des acquisitions spécialisées en santé et en éducation  
Centre d'acquisitions gouvernementales

[covid.unite@cag.gouv.qc.ca](mailto:covid.unite@cag.gouv.qc.ca)  
[Quebec.ca/gouv/acquisitions](http://Quebec.ca/gouv/acquisitions)

---

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

---

**DESTINATAIRES** : Clients du Centre d'acquisitions gouvernementales

**EXPÉDITEUR** : Patrick Baillargeon, directeur des acquisitions de fournitures de laboratoire et d'imagerie médicale

**DATE** : Le 30 mars 2021

**OBJET** : Clarifications sur les modèles de masques médicaux

À la suite de l'envoi de l'avis à la clientèle du 26 mars 2021 concernant les masques SNN200642 non conformes, plusieurs clients nous ont contactés afin de pouvoir bien identifier les masques qu'ils ont en leur possession, et ainsi déterminer s'ils peuvent continuer à les utiliser.

À cet égard, nous vous transmettons le présent aide-mémoire.

## Masques conformes pouvant être utilisés

### ➤ Masques T1001



Comme indiqué à l'avis à la clientèle du 22 février 2021, bien que l'emballage réfère à la norme YY/T 0469, ces masques ont été testés par des laboratoires indépendants et sont conformes à la norme ASTM F2100, niveau 2.

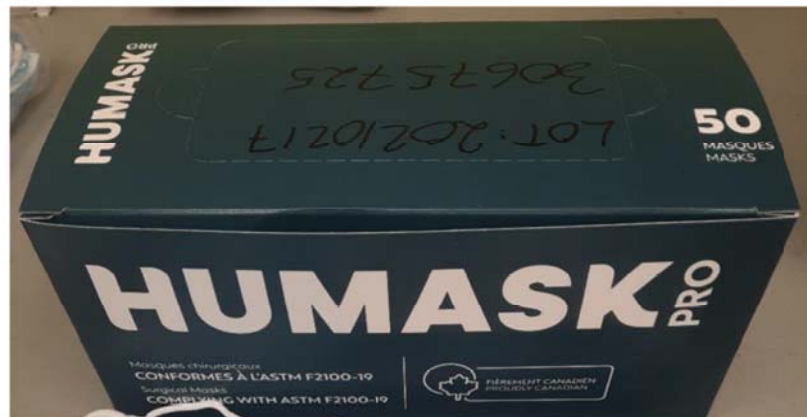
Ces masques sont donc appropriés pour les situations où un masque ASTM de niveau 1 ou 2 serait nécessaire, et cette information a été validée avec la CNESST. Par ailleurs, l'avis à la clientèle du 24 mars 2021 contenait en français les indications se retrouvant sur l'emballage.

➤ Masques DisTech 2215



Ces masques sont conformes à la norme ASTM F2100, niveau 1.

➤ Masques MaskPro 1000



Ces masques sont conformes à la norme ASTM F2100, niveau 1

## Masques à ne pas utiliser

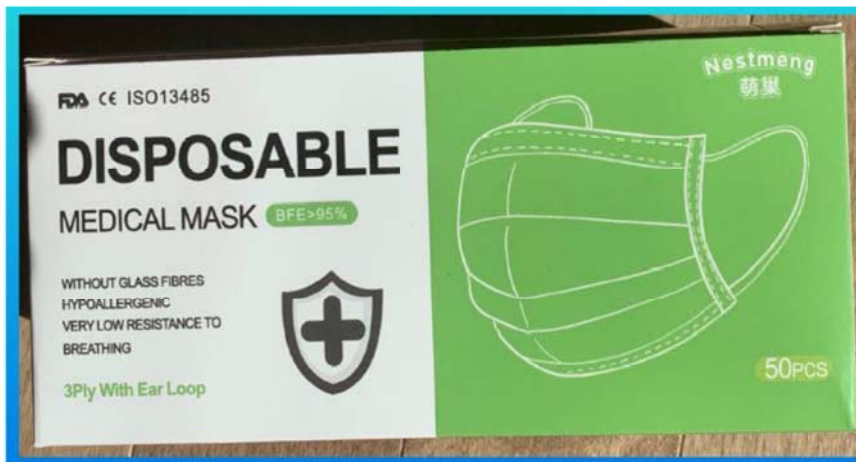
### ➤ Masques SNN200642



Tel qu'indiqué à l'avis à la clientèle du 26 mars 2021, Santé Canada a émis la recommandation suivante : « Pour le moment, Santé Canada recommande de cesser l'achat et l'utilisation de masques faciaux contenant du graphène nanofomé ». Cette recommandation s'applique pour tous les lots de ce produit.

Ainsi, nous vous rappelons de ne pas utiliser ces masques.

### ➤ Masques MC9501



Certains clients ont toujours en leur possession les masques MC9501, qui ont fait l'objet d'un rappel en décembre 2020. Nous vous rappelons de ne pas utiliser ces masques.

Nous vous invitons à faire suivre cette information aux parties concernées.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec l'unité COVID du CAG au [covid.unite@cag.gouv.qc.ca](mailto:covid.unite@cag.gouv.qc.ca).